Réservé aux enseignants - Reproduction interdite

3 Cabinet comptable ACE

- **Raison sociale :** Cabinet comptable ACE
- **Adresse :** 30 rue Édouard Branly 68000 COLMAR
- **Activité :** Expertise comptable Commissaire aux comptes
- **Forme juridique :** SARL au capital de 20 000 €
- **Téléphone :** 03 70 30 25 10
- **Télécopie :** 03 70 30 25 12
- **E-mail :** aec@free.fr
- **N° SIRET :** 524 874 956 00012
- **Code APE :** 541 E
- **Régime du réel normal**

L'entreprise a opté pour la TVA sur les débits.

- **Taux appliqué :** 19,6 %
- **Exercice comptable :**

du 1er janvier au 31 décembre

Présentation de l'entreprise

Les principaux clients du cabinet comptable ACE sont des petites et moyennes entreprises, et des grandes sociétés pour certains types de travaux.
M. Barchoux, votre tuteur, vous charge de la gestion de dossiers pour trois clients.
Nous sommes le 4 janvier N+1.
Vous êtes en période de formation professionnelle dans le cadre du bac professionnel de comptabilité.

Organisation comptable

Le cabinet tient la comptabilité de ses clients à l'aide d'un logiciel de comptabilité.

• Organisation des dossiers des clients
Tous les documents reçus sont triés et classés dans des chemises en fonction des différents journaux. Les opérations sont présaisies dans un bordereau, puis contrôlées et enfin saisies sur le logiciel de comptabilité.

Les journaux utilisés sont les suivants :

AC	**Journal des achats**	**VE**	**Journal des ventes**
BQ	**Journal de banque**	**CA**	**Journal de caisse**
OD	**Journal des opérations diverses**	**SA**	**Journal des salaires**

© Nathan LA PHOTOCOPIE NON AUTORISÉE EST UN DÉLIT.

DOSSIER 1 : AJUSTER DES PROVISIONS

Afin de vérifier vos aptitudes en comptabilité, M. Barchoux vous confie le dossier de l'entreprise Anodis, spécialisée dans la commercialisation d'équipement pour les véhicules. Vous devez traiter le dossier sur les provisions sur les clients et les VMP. Vous avez à votre disposition, en annexe 1, les informations nécessaires au traitement du dossier.

Travail à faire

1. **Présentez l'état des créances douteuses au 31/12/N (annexe 6) et l'état des VMP au 31/12/N (annexe 7).**
2. **Passez toutes les écritures nécessaires dans le bordereau de saisie (annexe 8).**

DOSSIER 2 : CALCULER UN COÛT DE REVIENT

M. Barchoux vous charge du dossier de l'entreprise JBJ, fabricant de matériel de bureau adapté à l'informatique. Il souhaite vous faire calculer le coût de revient pour le mois de décembre N.
M. Barchoux vous remet une note indiquant toutes les informations nécessaires (annexe 2) pour l'élaboration de votre travail.

Travail à faire

Présentez les différents calculs de coûts permettant de déterminer le coût de revient et le résultat pour décembre N (annexe 9).

DOSSIER 3 : PRÉPARER UN BUDGET DE TRÉSORERIE

Le dossier qui vous est confié concerne la PME Limodrink, spécialisée dans la fabrication de limonades. Depuis peu, elle a lancé, sur le marché français, une limonade aromatisée (citron, fruits rouges, etc.). Créée en 1995, elle est implantée à Colmar.
Le cabinet comptable s'est vu confié l'établissement du budget de trésorerie pour le premier semestre de l'année N+1. M. Barchoux vous confie un certain nombre de renseignements (annexe 3).

Travail à faire

1. **Présentez les différents budgets (annexe 10) qui mènent au budget de trésorerie (annexe 11).**
2. **Commentez la situation (annexe 12).**

DOSSIER 4 : DÉTERMINER UN SEUIL DE RENTABILITÉ

L'entreprise Foby fabrique des VTC. Le responsable de l'entreprise confie au cabinet comptable les données pour l'année N et les données prévisionnelles pour l'exercice N+1 (annexes 4 et 5).

Travail à faire

1. **À l'aide de l'annexe 4 :**
   – présentez le compte de résultat différentiel pour l'année N (annexe 13) ;
   – calculez le seuil de rentabilité en valeur et en quantités, ainsi que le point mort (annexe 13).
2. **À l'aide de l'annexe 5 :**
   – présentez le compte de résultat différentiel prévisionnel pour l'année N+1 (annexe 14) ;
   – calculez le seuil de rentabilité en valeur et en quantités, ainsi que le point mort (annexe 14).
   Faites un commentaire de vos résultats (annexe 15).

© Nathan
Réservé aux enseignants - Reproduction interdite
© NATHAN/VUEF • LA PHOTOCOPIE NON AUTORISÉE EST UN DÉLIT.

Annexe 1

État des créances douteuses au 31/12/N-1

Noms des clients	Créances TTC	Provisions N-1
Amedine	3 169,40	795,00
Garoux	2 128,88	712,00
Maréchal	1 447,16	423,50
Éts Fabre	4 329,52	1 991,00

Au cours de l'année N, les règlements suivants ont été comptabilisés :

Amedine : Néant	La provision est estimée à 55 %.
Garoux : 598,00 €	La provision doit être portée à 40 %.
Maréchal : 239,20 €	Le client a réglé pour solde.
Éts Fabre : 1 315,60 €	On pense récupérer 40 % du solde.

Deux clients présentent des difficultés de règlement :

Boutier	Créance TTC : 3 480, 36 €	Il faut provisionner pour 45 % de la créance.
Satraux	Créance TTC : 932,88 €	Le client ne versera plus rien.

TVA au taux normal : 19,6 %

État des VMP au 31/12/N-1

Titres	Quantité	Prix unitaire achat	Provision totale N-1
Actions AEG	50	15,50	
Actions TELEC	120	10,80	216,00
Actions CARGO	70	21,00	35,00
Actions TRIMAGE	230	9,80	46,00

Au cours de l'année N, l'entreprise a vendu 100 actions Trimage au prix de 9,70 €.
Le comptable a passé l'écriture suivante :

512	970,00	
471		970,00

Cours au 31 décembre N

Actions AEG	14,10
Actions TELEC	9,75
Actions CARGO	21,30
Actions TRIMAGE	9,20

Réservé aux enseignants - Reproduction interdite
© Nathan - LA PHOTOCOPIE NON AUTORISÉE EST UN DÉLIT.

Annexe 2

La fabrication d'un ensemble mobilier informatique nécessite l'utilisation de deux matières premières M1 et M2.

Pour le mois de décembre N, les informations sont les suivantes.

- Stocks au 1er décembre :
  - M1 : 1 200 kg pour 72 000 €
  - M2 : 4 800 kg pour 105 600 €
  - Produits finis : 500 unités pour 125 000 €

- Tableau des charges indirectes :

Charges	Centres principaux			
	Approvisionnements	Atelier de production	Atelier de montage	Distribution
Totaux secondaires	50 400	150 000	90 000	15 080
Nature de l'unité d'œuvre	Kg de matière première achetés	Heure de main d'œuvre	Heure machine	Produit vendu

- Les achats du mois sont les suivants :
  - M1 : 2 400 kg à 57,50 €
  - M2 : 1 800 kg à 19,20 €

- La production du mois a nécessité :
  - 3 000 kg de M1 ;
  - 5 000 kg de M2 ;
  - 4 750 heures de main-d'œuvre directe à 17,50 € l'heure.
    Elles se répartissent de la façon suivante :
    - 2 500 heures pour l'atelier de production, le reste pour l'atelier de montage ;
    - 3 000 heures machine pour l'atelier de production et 2 000 heures machine pour l'atelier de montage.

Il a été fabriqué 2 600 meubles informatiques.

Les ventes ont été de 3 000 meubles informatiques au prix de 165,00 € HT.

© Nathan
Réservé aux enseignants - Reproduction interdite
© NATHAN/VUEF • LA PHOTOCOPIE NON AUTORISÉE EST UN DÉLIT.

Annexe 3

Informations pour l'établissement du budget de trésorerie

État des ventes prévisionnelles pour le 1er semestre N+1

Mois	Quantités prévues (bouteilles)
Janvier	440 000
Février	450 000
Mars	430 000
Avril	450 000
Mai	410 000
Juin	425 000

Prix de vente HT : 1,75 € la bouteille TVA : 5,5 %

Règlement des clients : 20 % comptant ; 40 % à 30 jours fin de mois ; le solde à 60 jours fin de mois.
Le poste clients au bilan du 31 décembre N s'élève à 638 785 € (302 785 € à encaisser en janvier, le reste à encaisser en février).

Les achats de matières premières s'élèvent à 375 000 € HT par mois (TVA : 5,5 %). Les fournisseurs sont réglés 30 % comptant et 70 % à 30 jours fin de mois.
Au 31 décembre N, le poste fournisseurs présente un solde créditeur de 254 783 € payable en janvier.

Les charges externes sont estimées à 85 000 € HT (TVA : 19,6 %) par mois. Elles sont payables comptant.

Les salaires s'élèvent à 105 000 € par mois, avec une augmentation de 2,5 % à partir du mois d'avril. Les salaires sont payés à la fin de chaque mois. Les charges sociales correspondantes sont estimées à 47 250 € par mois et subissent la même augmentation que celle des salaires.

L'entreprise envisage un investissement en mars N.
Montant HT du devis : 120 000 € (TVA : 19,6 %)
Règlement : versement d'un acompte de 10 % en janvier, 30 % en avril, 30 % en juin et le solde en août N+1.

L'entreprise a contracté un emprunt en N pour un montant de 75 000 €. Les remboursements ont lieu chaque mois pour un montant de 845 € pendant 10 ans.

Le compte 44551 – TVA à décaisser présente un solde créditeur de 5 280 € au 31 décembre, payable le 15 du mois suivant.
Les comptes de trésorerie présentent un solde débiteur de 15 000 €.

Annexe 4

Données comptables de l'année N

Prix de vente HT : 180 € TVA : 19,6 %
Quantités produites et vendues : 24 000 articles

Coût variable des matières premières : 53 € par article
Coût variable de production : 40 € par article
Coût variable de distribution : 21 € par article

Charges fixes globales : 820 000 €

Réservé aux enseignants - Reproduction interdite
© Nathan LA PHOTOCOPIE NON AUTORISÉE EST UN DÉLIT.

Annexe 5

Données comptables prévisionnelles de l'année N+1

L'entreprise envisage l'acquisition d'un investissement d'une valeur de 155 000 € HT.
Cet investissement permettrait :
– d'augmenter les quantités produites et vendues de 15 % ;
– de baisser le prix de vente unitaire de 5 € ;
– de diminuer le coût unitaire de production de 10 % ;
– d'augmenter le coût unitaire de distribution de 3 € ;
– d'augmenter les charges fixes globales de 30 000 €.

On estimera les ventes régulières sur toute l'année.
L'entreprise ferme pour les congés d'été au mois d'août.

Annexe 6

État des créances douteuses au 31 décembre N

Noms des clients	Créances TTC	Créances HT	Provisions N-1	Provisions N	Dotations	Reprises
Amedine						
Garoux						
Maréchal						
Éts Fabre						

Calculs : .....

.....

.....

Annexe 7

État des VMP au 31 décembre N

Titres	Quantité	Prix unitaire d'achat	Cours N	Provision totale N-1	Provision totale N	Dotations	Reprises
Actions AEG							
Actions TELEC							
Actions CARGO							
Actions TRIMAGE							

Calculs : .....

.....

.....

© Nathan
Réservé aux enseignants - Reproduction interdite
© NATHAN/VUEF • LA PHOTOCOPIE NON AUTORISÉE EST UN DÉLIT.

Réservé aux enseignants - Reproduction interdite

© Nathan/VUEF. La photocopie non autorisée est un délit.

Annexe 8

Date	Code JNL	N° compte	Débit	Crédit	N° pièce	Libellé

Laisser une ligne entre chaque écriture.

Annexe 9

Tableau de répartition des charges indirectes				
Charges	**Centres principaux**			
	Approvisionnements	**Atelier de production**	**Atelier de montage**	**Distribution**
Totaux secondaires	50 400	150 000	90 000	15 080
Nature de l'unité d'œuvre	Kg de matière première achetés	Heure de main-d'œuvre	Heure machine	Produit vendu
Nombre d'unités d'œuvre				
Coût de l'unité d'œuvre				

Calcul des coûts d'achat						
Éléments	**Coût d'achat M1**			**Coût d'achat M2**		
	Qté	**PU**	**Total**	**Qté**	**PU**	**Total**
Total						

Inventaires permanents						
	Stock de M1			**Stock de M2**		
	Qté	**PU**	**Total**	**Qté**	**PU**	**Total**
Stock initial						
Entrées du mois						
Total						
Consommation du mois						
Stock final						
Total						

© Nathan
Réservé aux enseignants - Reproduction interdite
© NATHAN/VUEF • LA PHOTOCOPIE NON AUTORISÉE EST UN DÉLIT.

Annexe 9 (suite)

Calcul du coût de production			
Éléments	**Mobilier**		
	Qté	**PU**	**Total**
Total			

	Stock du mobilier		
	Qté	**PU**	**Total**
Stock initial			
Entrées du mois			
Total			
Consommation du mois			
Stock final			
Total			

Calcul du coût de résultat			
Éléments	**Mobilier**		
	Qté	**PU**	**Total**
Ventes du mois			
Coût de revient			
Résultat			

Réservé aux enseignants - Reproduction interdite
© Nathan
© NATHAN – LA PHOTOCOPIE NON AUTORISÉE EST UN DÉLIT.

Annexe 10

Budget des ventes pour le 1er semestre N+1						
	Janvier	**Février**	**Mars**	**Avril**	**Mai**	**Juin**
Ventes HT						
TVA collectée						
Ventes TTC						

Budget de la TVA						
	Janvier	**Février**	**Mars**	**Avril**	**Mai**	**Juin**
TVA collectée						
TVA déductible sur achats						
TVA déductible sur charges						
TVA déductible sur immobilisations						
Total de la TVA déductible						
TVA collectée – TVA déductible						
Crédit de TVA précédent						
TVA due ou crédit de TVA						

Budget des encaissements						
	Janvier	**Jévrier**	**Mars**	**Avril**	**Mai**	**Juin**
Clients bilan						
Clients comptant						
Clients à 30 jours fin de mois						
Clients à 60 jours fin de mois						
Total						

Budget des décaissements						
	Janvier	**Février**	**Mars**	**Avril**	**Mai**	**Juin**
Fournisseurs bilan						
Fournisseurs comptant						
Fournisseurs à 30 jours fin de mois						
Règlements des charges diverses						
Salaires						
Charges sociales						
Investissement						
TVA due						
Emprunt						
Total						

© Nathan
Réservé aux enseignants - Reproduction interdite
© NATHAN/VUEF • LA PHOTOCOPIE NON AUTORISÉE EST UN DÉLIT.

Réservé aux enseignants - Reproduction interdite

Annexe 11

Budget de trésorerie						
	Janvier	**Février**	**Mars**	**Avril**	**Mai**	**Juin**
Solde début période						
Encaissements						
Décaissements						
Solde du mois						
Solde fin de période						
Total						

Annexe 12

Commentaires : .....

.....

.....

.....

.....

Annexe 13

Compte de résultat différentiel – Année N

	Quantité	**PU**	**Montant**
Ventes			
Coût variable : Matières premières Coût de production Coût de distribution			
Total du coût variable			
Charges fixes			
Marge sur coût variable			
Résultat			

Détermination du seuil de rentabilité en valeur : .....

.....

Détermination du seuil de rentabilité en quantités : .....

.....

Calcul du point mort : .....

.....

© Nathan - LA PHOTOCOPIE NON AUTORISÉE EST UN DÉLIT.

Annexe 14

Compte de résultat différentiel – Année N+1

	Quantité	PU	Montant
Ventes			
Coût variable : Matières premières Coût de production Coût de distribution			
Total du coût variable			
Charges fixes			
Marge sur coût variable			
Résultat			

Détermination du seuil de rentabilité en valeur : .....

.....

.....

.....

Détermination du seuil de rentabilité en quantités : .....

.....

.....

.....

Calcul du point mort : .....

.....

.....

.....

Annexe 15

Commentaires : .....

.....

.....

.....

.....

© Nathan
Réservé aux enseignants - Reproduction interdite
© NATHAN/VUEF • LA PHOTOCOPIE NON AUTORISÉE EST UN DÉLIT.